



# Séance d'information travaux terrain FFGG

2024

# Ordre du jour

- Principaux risques sur le terrain
- Matériel & Équipements de protection individuelle (EPI)
- Véhicules
- Région éloignée
- Formations Santé et sécurité au travail (SST) offertes

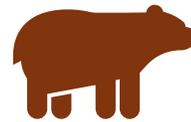
# Principaux risques sur le terrain



**Utilisation  
d'équipements  
dangereux ou à risque**



**Conditions et  
événements  
climatiques**



**Présence d'animaux  
sauvages et insectes**



**Conditions de terrain et  
de saison**



# Utilisation d'équipements dangereux

- Scie à chaîne
- Travail à proximité de machinerie
- Échelles et escabeaux
- Véhicules, VTT, bateau

**Portez les équipements de protection individuelles (EPI)**

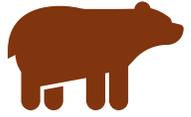
**Ayez vos formations SST**





# Conditions et événements climatiques

- Coup de soleil
- Coup de chaleur
  - Symptôme : crampes musculaires, frissons, mal de cœur, mal de ventre, vertiges, étourdissement, mal de tête
- Le froid
  - Engelure, hypothermie
- Orages
- Eau
  - Noyade, hypothermie
- Feux
  - S'assurer de connaître [où sont les feux](#)
  - Réduire le travail ou ne pas travailler si la qualité de l'air est trop mauvaise



# Présence d'animaux sauvages et insectes

- Ours
  - Comment éviter sa rencontre ?
    - Soyez à l'affut des signes de sa présence
    - Faites du bruit
    - Restez en groupe
    - Entreposer la nourriture hors de leur portée
  - Que faire si vous en rencontrez un ?
    - Restez calme, restez en groupe et ne courez pas
    - Ne faites pas de mouvement brusques et parlez lui
    - Ne le regardez pas dans les yeux
    - Donnez-lui de l'espace
  - [Vidéo](#)



# Présence d'animaux sauvages et insectes

## Tiques - [carte](#)

- Comment l'éviter ?
  - Portez des vêtements de couleur claire et réduisez les zones exposées de la peau
  - Utilisez un répulsif contre les tiques
  - Lorsque possible, restez sur les sentiers battus
  - Effectuez des contrôles réguliers
- Que faire si vous en avez une sur vous ?
  - Retirez la tique dès que possible, avec les pinces prévues à cet effet ([vidéo](#))
  - Nettoyez la zone
  - Surveillez les symptômes
  - Conservez la tique

## Piqûres

- si vous êtes allergique, dites-le à votre supérieur immédiat et vos collègues et ayez en tout temps votre Epipen sur vous



# Conditions de terrain et de saison

- Toujours évaluer l'environnement au sol et aérien
  - Chute d'arbre
  - Chute de branche
  - Ligne électrique
  - Terrain accidenté (cap de roche)
  - Machinerie et opérations forestière
  - Période de Chasse
- Portez vos EPI
  - Casque, dossard, chaussures appropriées, etc.

# Matériel & Équipements de protection individuelle (EPI)



## Port d'équipement sur le terrain

Protection oculaire

Protection des pieds obligatoire

Protection de la tête & dossard

Trousse de premier soin



## Prêt de matériels

Communiquez avec [pret-foresterie@ffgg.ulaval.ca](mailto:pret-foresterie@ffgg.ulaval.ca)

Faire les demande 2 jours ouvrables d'avance



# Véhicules

## Conduite en milieu forestier

- Surface de roulement
  - distance, vitesse
  - Virage, freinage, visibilité
- Trafic & croisement
  - Ralentir
  - Le véhicule lourd a priorité
- Formations obligatoires
  - VTT, Motoneige

## Communication

- S'informer sur
  - les activités du territoire, ex. transport de bois
  - La communication sur le territoire – fréquence radio FM & CB
- Prêt équipement ou/et location

# Véhicules

- Transport de matériel sécuritaire
  - Pas de transport d'essence à l'intérieur
  - Chargement sécuritaire et stable
- Liste d'équipement à avoir dans le véhicule
  - [Boîtes disponibles au prêt d'équipement](#)
- Il est fortement suggéré d'apporter :
  - 4 litres d'eau, collations et un repas par personne



SOURCE : CNESST



# Véhicules

En cas d'accident, même mineur :  
911 ou \*4141 (Sûreté du Québec)

Informez votre superviseur &  
Formulaire de déclaration d'accident

# Région éloignée

Définition :

- > 30 minutes par voie terrestre
- > 40 kilomètres d'un centre hospitalier ou d'un dispensaire
- **L'inscription au registre des séjours de mobilité est obligatoire** pour toute activité universitaire se déroulant à l'international ou en régions éloignées au Canada

Référence : <https://www.ulaval.ca/international/securite/deplacements-au-canada#boite-titre-strate-105056>

# Région éloignée

- Le responsable
  - remplit le **Formulaire obligatoire de description de séjour en région éloignée au Québec ou au Canada**
  - Le remet à chaque membre de l'équipe
  - **Recommandé : Formulaire Intervention d'urgence**
- Tous
  - Signent le formulaire remis par le responsable
  - Remplissent le registre des séjours  
[https://formulaireweb.ulaval.ca/bi/contact\\_cosmopolite/fr/a/login](https://formulaireweb.ulaval.ca/bi/contact_cosmopolite/fr/a/login)



# Pourquoi un protocole de communication?

Le protocole de communication quotidienne vous permet :

- de confirmer votre présence ou celle de votre groupe sur les lieux prévu
- de bénéficier d'une intervention rapide et efficace en cas d'absence.

**Il est obligatoire**, si au cours de votre séjour, vous ou votre groupe vous retrouvez isolé et sans contact avec d'autres personnes pour une période de 24 heures ou plus.

# Région éloignée



## Identification des Participants

Chaque participant doit être clairement identifié avec son nom et son rôle dans la communication



## Choix des Moyens de Communication

Adaptés à la région éloignée, comme les radios, les téléphones satellite, SPOT, etc.



## Établissement des Horaires de Communication

Définir des plages horaires régulières pour les communications et les respecter



## Gestion des Situations d'Urgence

Définir des procédures spécifiques pour les situations d'urgence, y compris les contacts d'urgence et les plans d'évacuation si nécessaire.



# Formations SST

[SST-24 Secourisme en région éloignée](#)

[SST-60 Survie en forêt](#)

Plusieurs formations peuvent être **OBLIGATOIRES**:

- Conduite de VTT/Motoneige/navigation
- Scie à chaîne
- Etc.

## Inscrire un.e étudiant.e

Le supérieur immédiat (professeur) de ces étudiants.es inscrit ses étudiants.

1. [Connectez-vous](#)
2. [Allez au calendrier de formation](#) : Formations offertes par le VRRH > Calendrier des formations offertes > Sécurité et prévention





# À retenir

- Connaissez les risques auxquels vous vous exposez
- Portez vos EPI
- Formez-vous
- En région éloignée :
  - Rempli le registre et formulaire du BI
  - ayez un protocole de communication
- En cas d'accident :
  - 911 ou \*4141
  - Informer votre superviseur
  - Remplir Formulaire de déclaration d'accident

# Soyez prudent !

**Vous pouvez refuser** de faire un travail s'il n'est pas sécuritaire pour vous ou vos collègues

En cas de doutes, **demandez conseils**

[Ressource vidéo](#)

